

4^{ème} Appel à proposition Tempus IV

Renforcement du développement des formations en Logistique au Maroc par le biais d'un Observatoire de Formations en Logistique et Plateformes d'Excellence en Logistique (OFL-PEL)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHES

Projet soumis le 15 Février 2011 : « Mesures structurelles »
Sélectionné et financé le 7 Juillet 2011
Convention signée le 22 Septembre 2011
Coordinateur UVHC (Mourad Abed)

Dossiers éligibles soumis à Tempus (2011) : **589**
Dossiers financés : 52 projets (12%) dont **5** coordonnés par la France (2 UVHC)

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHES

Organismes et Pays partenaires (14)

- Europe** Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (Coordinateur)
Université Le Havre
Université de Mons
Czestochowa University of Technology
Université de Cadix
- Maroc** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Marocain
Ministère de la Formation Professionnelle Marocain
Université Caddi Ayyad Marrakech
Université Hassan II Ain Chock
Université Abdelmalek Essaadi
Ecole Mohammadia des Ingénieurs
Ecole Supérieure des Industries du Textile et Habillement
Tanger Med Special Agency
Universiapolis
Association Marocaine des Industriels TH



Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHES

propose deux actions complémentaires pour renforcer le développement des formations en logistique au Maroc:

- **Mise en place d'un Observatoire des Formations en Logistique (OFL)**, outil de veille informationnel et technologique, dressant une cartographie, au profit du secteur, en termes d'emplois, de compétences, de formations, de recherche, d'usages, de projets, d'acteurs, etc.
- **Création de Plateformes d'Excellence en Logistique (PEL) de formation et de recherche**, au niveau régional, permettant de déployer une excellence et une expertise en logistique de niveau international et stratégique pour l'économie nationale.

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHES

Les Actions

- WP1. Approche méthodologique et lancement du projet
- WP2. Etude des pratiques de la Logistique
- WP3. Création de l'observatoire des formations en logistique
- WP4. Plates-formes d'Excellence en Logistique - PEL régionales
- WP5. Développement d'un environnement virtuel pour le fonctionnement de l'Observatoire OFL et des plates-formes d'excellence PEL

- WP6. Contrôle de qualité et suivi
- WP7. Gestion du projet
- WP8. Bilan, valorisation et dissémination
- WP9. Pérennité du projet

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Rapport d'évaluation (points positifs)

- ✓ Objectifs clairement énoncés, spécifiques et réalistes,
- ✓ Pertinents par rapport au contexte et à la stratégie économique du pays partenaire,
- ✓ Cohérence avec la catégorie de projet dans laquelle il a été soumis et correspond aux priorités nationales pour le pays partenaire,
- ✓ L'impact du projet au niveau national est démontré,
- ✓ Choix du partenariat (institutions du pays partenaire et des pays Européens et les non académique) est clairement justifié et pertinent par rapport aux besoins identifiés,
- ✓ Compétences et expériences des partenaires sont présentées en détail, pertinentes et complémentaires,
- ✓ Les frais de personnel respectent les plafonds journaliers,
- ✓ La règle, selon laquelle les frais de personnel doivent être calculés en fonction de la tâche réalisée et non pas sur la base du statut de la personne qui réalise la tâche, est appliquée,
- ✓ Les équipements sont justifiés (équipement des plateformes d'excellence)
- ✓ ...

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHES

Rapport d'évaluation (points négatifs)

- ✓ Des informations concernant les réformes du l'enseignement supérieur et l'adéquation du projet avec ces réformes et les politiques européennes auraient permis aux partenaires de mieux démontrer encore la pertinence du projet,
- ✓ Le projet est assez largement centré sur le développement des relations avec les entreprises qui ne fait pas partie des priorités définies pour les mesures structurelles du Maroc,
- ✓ Les partenaires sont invités à développer leur réflexion sur les actions à entreprendre pour assurer que le 3 plateformes d'Excellence qui seront mises en place soient dupliquées dans d'autres institutions et qu'à moyen ou long terme les plateformes et l'observatoire offrent une couverture nationale ,
- ✓ des informations supplémentaires concernant l'implication des 6 experts, pour consolider le comité de pilotage auraient été bienvenues ,
- ✓ Revoir la possibilité de mieux répartir les responsabilités des lots pour assurer une meilleure appropriation du projet par les institutions du pays partenaire,
- ✓ Le nombre de mobilité est important mais cohérent avec les objectifs, les activités et le nombre des partenaires,
- ✓ Des indications plus systématiques pour les différentes publications auraient permis de mieux justifier le montant demandé.

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHES

Rapport d'évaluation (Révision du budget)

- ✓ La rubrique « impréssion et publication » est trop élevé et que les dépenses prévues ne sont pas suffisamment justifiées → une réduction de 30% ,
- ✓ Les frais de l'audit externe obligatoire qui doit être réalisé en fin de projet pour les projets dont la subvention est Sup à 750 000 € ne sont pas inclus,
- ✓ Ces deux modifications ont eu un impact sur les coûts directs éligibles, la rubrique budgétaire « frais de personnel » a du être ajustée afin de respecter le plafond de 40%,

La réduction du budget est le résultat des observations et commentaires des évaluateurs externes aussi bien que d'une analyse en profondeur de la proposition faite par l'Unité Tempus

Le projet peut seulement être financé d'après le budget révisé.

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Points à débattre

- Ajout d'un partenaire (le Ministère de la formation Professionnelle)
- Ajout d'une plateforme à Valenciennes
- Répartition du budget
- Cofinancement
- Mode de gestion financière
- Planning des événements
- Election des Comités du pilotage et Technique

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Résumé Financier du projet

		I. COÛTS DU PROJET (€)	CONDITIONS
Coûts directs			
1	Frais de personnel	404 976,00 360 962,67	Ne peut excéder 40% du total des coûts directs éligibles.
2	Frais de voyage et frais de séjour	234 744,00	
3	Équipement	199 300,00	Ne peut excéder 30% du total des coûts directs éligibles.
4	Impression et publication	122 000,00 85 400,00	
5	Autres frais	22 000,00	
Total des coûts directs éligibles		983 020,00 902 406,67	
Coûts indirects		68 811,40 63 168,47	Financement forfaitaire à hauteur de 7% du total des coûts directs éligibles, ou 0.
TOTAL DES COÛTS ÉLIGIBLES		1 051 831,40 965 575,14	Doit correspondre au financement total du projet ci-après.
		II. FINANCEMENT DU PROJET (€)	
A	Subvention Tempus demandée	915 281,40 837 630,00	Ne peut excéder 90% du total des coûts éligibles.
B	Cofinancement	136 550,00 127 945,14	Doit s'élever à 10 % au moins du total des coûts éligibles.
FINANCEMENT TOTAL DU PROJET (A+B)		1 051 831,40 965 575,14	Doit correspondre aux coûts totaux éligibles ci-dessus.

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Tableau de la répartition provisoire du budget entre partenaire

N° de réf. du partenaire	Nom de l'organisation en abrégé	Code du pays	1. Frais de personnel (€)	2. Frais de voyage et frais de séjour (€)	3. Équipement (€)	4. Impression et publication (€)	5. Autres frais (€)	Total des COÛTS DIRECTS éligibles (€) (1+2+3+4+5)
P1	UVIIC	FR	84900	32300		4300	1100	122600
P2	ULH	FR	23500	31340		1300	1100	57240
P3	UMONS	BE	22500	31340		1300	1100	56240
P4	CUT	PL	12000	31340		1300	1100	45740
P5	UCA	ES	19040	32024		1300	1100	53464
P6	ESITH	MA	88500	7912	80300	16844	4100	197656
P7	UCAM	MA	25000	10412	59500	15460	3100	113472
P8	UH2C	MA	26000	9212		14068	3100	52380
P9	UAE	MA	25000	10012	59500	15460	3100	113072
P10	EMI	MA	20500	8412		14068	3100	46080
P11	TMSA	MA	7000	7512				14512
P12	UV	MA	0	8312				8312
P13	ENSUP	MA	0	7512				7512
P14	AMITH	MA	7000	8312				15312
			360940	235952	199300	85400	45740	903592

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Cofinancement

WP2.1				
P1	Ressources propres de l'établissement	Participer aux visites d'études avec les partenaires Européens	Frais de déplacements et de séjour de l'UVHC pour visites des plates formes (Port 2000 et Novalog au Havre et Port d'Envers en Belgique, etc.)	500
P2	Ressources propres de l'établissement	Participer aux visites d'études avec les partenaires Européens	Frais de déplacements et de séjour de l'ULH pour visites des plates formes (Delta 3 et I-Trans à Valenciennes et , etc.)	500
P3	Ressources propres de l'établissement	Participer aux visites d'études avec les partenaires Européens	Frais de déplacements et de séjour de l'ULH pour visites des plates formes (Delta 3 et I-Trans à Valenciennes et Port 2000 et Novalog au Havre , etc.)	500

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Cofinancement

WP2.3				
P6	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des établissements proposant des formations en logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude Universitaire	400
P7	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des établissements proposant des formations en logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude Universitaire	400
P8	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des établissements proposant des formations en logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude Universitaire	400
P9	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des établissements proposant des formations en logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude Universitaire	400
P10	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des établissements proposant des formations en logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude Universitaire	400
P6	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des plateformes, des entreprises et agences de logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude des plateformes logistiques	400
P7	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des plateformes, des entreprises et agences de logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude des plateformes logistiques	400
P8	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des plateformes, des entreprises et agences de logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude des plateformes logistiques	400
P9	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des plateformes, des entreprises et agences de logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude des plateformes logistiques	400
P10	Ressources propres les établissements Morocains	Visites des plateformes, des entreprises et agences de logistique	Frais de déplacements à l'intérieur du Maroc pour visite d'étude des plateformes logistiques	400

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHE

Cofinancement

WP4.4				
P6	Ressources propres	Suivi et maintenance ; pilotification des formations; interfaçage avec le monde socio-économique; gestion des projets; déplacements dans les entreprises, etc.	Participation aux frais de fonctionnement de la Plateforme (Resp. = 30j ; Tech.= 120j, Admi.= 90j	21900
P7	Ressources propres	Suivi et maintenance ; pilotification des formations; interfaçage avec le monde socio-économique; gestion des projets; déplacements dans les entreprises, etc.	Participation aux frais de fonctionnement de la Plateforme (Resp. = 30j ; Tech.= 120j, Admi.= 90j	21900
P9	Ressources propres	Suivi et maintenance ; pilotification des formations; interfaçage avec le monde socio-économique; gestion des projets; déplacements dans les entreprises, etc.	Participation aux frais de fonctionnement de la Plateforme (Resp. = 30j ; Tech.= 120j, Admi.= 90j	21900
P6	Ressources propres	Equipement des salles des Plateformes par le réseau et installation des matériels réseaux (Routeurs, Swiths, Cablage, prise, etc..)	Frais d'équipements des locaux et d'installation des réseaux	5000
P7	Ressources propres	Equipement des salles des Plateformes par le réseau et installation des matériels réseaux (Routeurs, Swiths, Cablage, prise, etc..)	Frais d'équipements des locaux et d'installation des réseaux	5000
P9	Ressources propres	Equipement des salles des Plateformes par le réseau et installation des matériels réseaux (Routeurs, Swiths, Cablage, prise, etc..)	Frais d'équipements des locaux et d'installation des réseaux	5000



Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage (CP) sera mise en place et sera l'organe décisionnel souverain du projet.

Le CP aura pour missions : management du projet, suivi des activités, respect du calendrier, recrutement des personnels, évaluation des rapports, validation des programmes de développement et formation, décision, etc.

Il tiendra ses réunions de façon alternée en Europe et au Maroc. Ces réunions seront organisées en tenant compte du calendrier des activités, afin de minimiser les coûts de déplacement et de permettre une grande interaction.

Le projet OFL-PEL (Mesures Structurelles)

Référence : 517414-TEMPUS-1_2011-1-FR-TEMPUS-SMHEs

Comités Sectoriels Techniques

Comités Sectoriels Techniques (CST) viennent en support à la CP, où tous les Membres du Consortium seront représentés. Ces comités auront la charge de planifier les activités, d'assurer le suivi du projet à partir des évaluations de chaque activité, de sélectionner les ressources, la définition des programmes de formation et la diffusion des résultats conformément aux objectifs fixés.

Responsable Projet partenaire

D'un autre côté, une gestion par université partenaire aura :

- un chargé de projet qui assurera la coordination, gérera les ressources humaines, coordonnera les programmes de formation, et organisera et suivra les activités locales,
- Avec éventuellement, une secrétaire qui organisera et mènera à bien l'ensemble des tâches administratives.

Intérêts et Avantages pour l'UVHC

- Développer et valoriser la relation de l'UVHC avec les universités Européennes et à l'international (Visibilité et rayonnement)
- Echanger et partager avec les partenaires les pratiques et les expériences concernant : organisation des formations, la recherche et la valorisation, gestion et le pilotage administrative, ...
- Soutenir une recherche d'excellence dans le domaine de la logistique
- Identifier avec les partenaires des solutions permettant d'accroître la compétitivité des entreprises dans leur processus d'innovation et dans leurs investissements technologiques (cas de la logistique)
- Mettre en place des plateformes communes d'excellence pour la recherche et la gouvernance
- Mettre au point de partenariats durables avec les universités partenaires qui pourrait améliorer :
 - la mobilité des étudiants et des universitaires
 - dépôt de projets communs et intégration dans des réseaux universitaires et industriels

-....